

Image not found or type unknown



## RDV avec procureur ou mail

Par **colette31**, le **12/04/2018** à **12:22**

**BONJOUR** marque de politesse[smile4]

j'aimerais savoir surtout si ont peux me communiquer le mail

du procureur général de la république !!

je suis handicapée ,donc pas évident pour moi !!

je n'ai nullement confiance au courrier postal ; plusieurs

lettre recommandée ; meme avec suivi ( perdu ) !!!!!

il y a un gros problème en France !!!

il faut que je dépose plusieurs plainte !!!

pour non assistance à personne en danger !!!

veuillez m'indiquer svp ou je peux déposer une requête par

MAIL ????????????????

Merci

Par **morobar**, le **12/04/2018** à **17:17**

Bonjour,

Non on ne peut pas déposer des plaintes par mail.

Encore que le dépôt de plainte en ligne existe pour certains départements.

Prétendre que vos courriers recommandés sont souvent égarés c'est une invention.

C'est très rare et vous semblez professer la théorie du complot à votre encontre?.

Si vous êtes aptes à vous rendre au bureau de poste, vous pouvez dévier vers le commissariat ou la gendarmerie la plus proche pour y déposer plainte.